

Elements tarifaires en lien avec la convention de mutualisation de la fourniture de repas aux élèves et personnel du 1er degré 2019-2022

	2020 (Année COVID)		2021		2022	
Tarif des repas aux élèves en lien avec la convention signée en 2019/2020	Nbre de repas facturé	Cout total	Nbre de repas facturé	Cout total	Nbre de repas facturé	Cout total
2,85 €	13 388	38 155,80 €	18 472	52 645,20 €	17 595	50 145,75 €

Tarifs des repas liés aux commensaux (AVS, enseignants...)	Nbre de repas facturé	Cout total	Nbre de repas facturé	Cout total	Nbre de repas facturé	Cout total
indice < ou égal à 326, quelle que soit la catégorie de personnel : 3,15€ indice compris entre 327 et 465 : 4,00€ indice > 466 : 5,00€	Pas d'éléments mais les tarifs non pas évolués		Pas d'éléments mais les tarifs non pas évolués		Pas d'éléments mais les tarifs non pas évolués	

Coût actuel des repas (confère les éléments tarifaires indiqués ci-dessus) :

Les tarifs n'ont pas changé depuis le debut de la convention

Coût pratiqué suite à l'avenant :

Ce sont les mêmes tarifs